# Comités de défense et de décolonisation des territoires.

## Extractivisme et colonialité

- Des comités sur les territoires
- Colonialité de l'extractivisme
- Minières et colonialité
- Entrevue avec Gary Metallic (Conseils de bande et traditionnels)
- Portrait pétrolier de la Gaspésie
- Impérialisme canadien en Amérique du Sud
- Paroles et actes

# Des comités sur les territoires

Six mois ont passé depuis le blocage de l'accès au puits de forage Galt 4 exploité par Junex près de Gaspé. Dans la foulée du démantèlement du campement par la Sûreté du Québec, les énergies vives se sont recomposées autour du Camp de la rivière, maintenant un ancrage fort de la lutte contre les hydrocarbures et la fracturation en Gespe'gewa'gi (Gaspésie et Nord du N.-B.). Le camp est installé pour l'hiver et la lutte s'ouvre sur les territoires.

Après l'appel à la formation des Comités de défense et de décolonisation des territoires (CDDT), des groupes ont surgi à plusieurs endroits. Au sein de comités, diverses actions ont été menées, des conversations ont été poursuivies, des perceptions communes et de nouvelles amitiés se sont créées. Depuis le début de l'automne, camarades, allié.e.s et complices tentent d'articuler des trajectoires de pensées et d'actions décoloniales et écologistes. Ce travail répond au problème posé par la séparation entre les mouvements de décolonisation et certaines luttes écologistes.Cette division fait le jeu des pouvoirs actuels ayant présidé à l'économie de la mort.

---

**«Ainsi, des comités autonomes se sont formés afin de partager les impératifs de la défense de l'eau, de la terre et de tout ce qui y vit avec comme prémisse la reconnaissance des souverainetés traditionnelles autochtones.»**

---

Pour aller plus loin que la logique d'une campagne politique ponctuelle, l'objectif fondamental est le foisonnement d'initiatives sur les territoires où des camarades se sentent habité.e.s par la nécessité de construire des luttes qui engagent nos vies contre l'ordre moderne colonial. L'inséparabilité des questions décoloniales et environnementales est demeurée jusqu'ici au centre des préoccupations et des actions qui en découlent mais l'approche des comités ouvre des horizons beaucoup plus vastes.




La défense et la décolonisation des territoires impliquent avant tout de faire la part entre les mondes compatibles et les mondes incompatibles. C'est-à-dire, repérer et affronter les forces coloniales et extractivistes qui, dans un même mouvement, détruisent depuis des siècles cultures, pratiques et communautés tout en poursuivant le pillage de la terre-mère. Il nous faut également apprendre des savoirs traditionnels, des conceptions occultées et des formes de vie subsistant malgré les ravages de la modernité. Bref, défendre et décoloniser les territoires et, par tous les moyens nécessaires, réhabiter les mondes possibles.




Cette idée de défense de territoire ne s'apparente pas à une protection patrimoniale d'une zone sensible. Elle ne relève pas non plus d'un choix à faire entre une campagne fantasmée et des villes ou des municipalités en ruines. Défendre un territoire c'est plutôt faire le choix radical de l'habiter. Assumer la singularité de sa situation, les couches de vérité et de souveraineté qui s'y superposent, les formes de vies qui le parsèment et à partir de là, entrer en relation de camaraderie ou de conflit. Habiter un monde, c'est décider de défendre la vie contre les institutions de la modernité qui veulent la transformer en marchandise, c'est défendre sa force de vie contre tous ceux qui veulent la réduire à une force de travail.

Fonder une réflexion et des pratiques à partir des territoires, c'est donc réapprendre à connaître le sol que nous foulons, les liens qui s'y tissent, les diverses entités que l'on y croise et qui l'habitent, sans oublier celles qui en ont été arrachées. C'est aussi reconnaître tous les univers de sens et les différents usages qui les traversent, et en réinventer d'autres lorsque nécessaire. Au final, il s'agit de créer de nouveaux modes relationnels, de penser une repossession commune non dépossédante qui brise les modalités coloniales.

La décolonisation comme processus, et non comme métaphore, fait rupture dans la société actuelle. Elle trace une ligne de fracture entre les tenants de l'économie extractiviste et les personnes qui veillent sur les territoires. L'effort de ce journal s'inscrit dans le mouvement de ceux et celles qui croient en la nécessité première et vitale du renversement de l'ordre colonial, seul prélude à la repossession qui vient. Les Comités de défense et de décolonisation des territoires appellent à faire basculer le monde ayant produit les déchéances environnementales, sociales et politiques actuelles.

# Colonialité de l'extractivisme

La colonialité désigne toutes les formes de pouvoir liées au colonialisme. Elle implique toute une manière de structurer l'espace, le temps et la vie. La domination coloniale ne peut être limitée à sa structure administrative; elle s'exprime aussi à travers une pluralité de hiérarchies modernes qui traversent nos vies — la race, la classe, le genre, le régime de savoir, l'âge, la spiritualité, la sexualité, la langue.

Si la colonialité définit toute une série de hiérarchisation des modes de vie, elle représente aussi un ensemble d'institutions interdépendantes issues de la colonisation et aujourd'hui imposées partout dans le monde. Elle repose sur deux piliers : 1) l'État-nation, son système politique, l'ensemble des institutions disciplinaires et répressives (la réserve, l'école, la police, la prison et l'asile) et les guerres intérieures et extérieures menées en son nom; 2) l'économie capitaliste organisant l'exploitation du travail et structurant le monde en marchés : finance, travail, logement, alimentation, ressources naturelles et émission du carbone, par exemple.

## EXTRACTION

L'extractivisme, rendu possible par l'entrelacement de pratiques militaires et économiques, représente l'un des principaux modes de déploiement de la colonialité. Depuis des siècles, il consiste en l'expropriation et l'appropriation de fragments des mondes colonisés (vie humaine, animale et végétale) dans le but de construire une puissance économique et étatique. Ce processus de dépossession puis d'extraction, toile de fond de la colonialité du pouvoir, a organisé le développement des territoires colonisés et postcoloniaux. Il est le fondement même de l'État canadien.

Les logiques d'accumulation du capital se consolident dans l'extraction des ressources naturelles, valeur sûre du capitalisme, et détruisent les manières autres d'habiter et de penser les territoires. Dans son rapport matériel, l'extractivisme est une économie fondée sur des projets destructeurs imposés aux communautés, orchestrée conjointement par l'État et le capital sous la forme des entreprises et de la finance. Idéologiquement, l'extractivisme repose sur des mythes et des croyances qui présentent le saccage des territoires comme nécessaire, et qui perpétuent de manière implacable les mêmes légitimations coloniales depuis cinq siècles.

## MYTHOLOGIES COLONIALES

Aux débuts de la colonisation en Amérique du Sud, l'El Dorado, cette cité mythique d'or et de pierres précieuses, exerça une fascination chez les conquistadores qui espéraient faire fortune en pillant ses trésors. L'espoir de trouver cette cité mystérieuse, par ailleurs jamais découverte, motiva les expéditions des colonisateurs pendant plus de deux siècles. Plus au Nord, des mythes semblables jouèrent le même rôle. Dans les écrits de Jacques Cartier, il est question d'un immense territoire appelé « Royaume du Saguenay » où tout est en or, où les gens sont vêtus de soie. Rapportée au roi de France François 1er, cette légende de l'El Dorado nordique l'incita à financer la mission de colonisation de Cartier. Aujourd'hui, les motivations des compagnies extractives ne sont pas différentes. Les vastes étendues de territoires qu'elles arpentent, cartographient, déboisent, creusent et forent sont toujours ce mirage d'une promesse d'enrichissement immédiat.

Cette représentation des territoires, selon laquelle les ressources seraient sous-exploitées, se trouve au coeur de la colonialité. La non-reconnaissance des peuples et des territoires autochtones est un mot bien poli pour qualifier la logique génocidaire perpétuant l'invisibilité de celles et ceux qui nous rappellent que le territoire ne nous appartient pas, mais que nous lui appartenons. Le no man's land est au Plan Nord ce que la terra nullius fut aux métropoles coloniales : une représentation du vide justifiant l'expropriation et le pillage. On comprend ainsi que les frontières de l'extractivisme se redéfinissent et s'élargissent constamment, et avec elles, celles de la colonialité.

## RÉSISTANCE

Les divisions modernes entre humain et nature, sujet et objet, sont directement liées aux modes d'habitation et de développement des territoires, qui demeurent, par leur continuité, des formes coloniales. Les opérations de colonisation, de défrichement des terres et la construction des villes, des villages et des voies de communication qui traversent les territoires, nécessitaient cette justification : les humains (lire certains humains) d'un côté, la nature de l'autre. En Amérique, une terre vierge et une nouvelle population à y implanter. L'idée selon laquelle des humains appartiendraient déjà au territoire était incompatible avec le projet colonial : pour déplacer les peuples autochtones de leurs territoires ancestraux et les placer en réserves ou les disperser sur l'Ile de la tortue, pour faire des colons des individus mobiles au gré des besoins du capital ou des directives étatiques, pour leur imposer successivement l'ouverture et la fermeture des communautés où ils vivent il fallait plutôt les concevoir à la manière des modernesLes résistances se développent souvent au contraire comme attachement au territoire, comme prolifération des usages qui permettent d'en vivre directement, s'incarnant dans des mouvements de défense par celles et ceux qui, mettant leur corps en jeu, affirment leur unité avec le monde.

Les résistances de ce type sont nombreuses sur l'Ile de la tortue, et tout indique qu'elles sont appelées à se multiplier. Pour rendre ces résistances possibles et victorieuses, là où des forces supplémentaires sont nécessaires et désirées, il importe de poser sérieusement la question de la liaison. En effet, comment se lier aux collectivités qui défendent un territoire qu'elles habitent? Pour celles et ceux qui tiennent des lieux, qui en vivent et qui les font vivre, la résistance se déploie à long terme — sur toute leur vie et de génération en génération. Si la coprésence peut faire partager l'attachement, elle laisse aussi une trace sur notre manière d'habiter le monde, elle crée un engagement. Par exemple, celles et ceux qui vont au camp Unist'ot'en (territoire traditionnel Wet'suwet'en), font le serment de faire écho à cette résistance sur les territoires qu'elles et qu'ils habitent. Depuis près de dix ans, le message se répand : si le camp devait être attaqué, la colère viendra de partout et sera dirigée sur tous les ennemis de la vie. Les pipelines d'Enbridge, de Transcanada et de Chevron ne passeront pas.

Les travaux de Junex au Camp de la rivière pourraient reprendre dès cet hiver. La première urgence serait alors de se rendre sur place pour défendre le territoire. Celles et ceux qui ne le pourront pas devraient alors agir où elles et ils se trouvent.

# Minières et colonialité

L'industrie minière est problématique à plusieurs égards, que ce soit en raison de ses conséquences environnementales désastreuses, ou bien des milliards empochés par ses actionnaires et des miettes laissées pour redevances. On ne parle toutefois pas assez des conséquences sociales de ce type d'exploitation, et en particulier du rapport colonial que reproduit l'industrie minière vis-à-vis des peuples autochtones.

Pourtant, l'extraction minière est coloniale dans ses fondements mêmes. La colonialité de cette industrie, c'est-à-dire le rapport de domination qui lui permet de s'approprier et d'exploiter les territoires autochtones, peut d'abord se voir dans l'institution du claim. Le claim permet à une compagnie d'acquérir des droits de propriété sur un territoire qu'elle convoite pour y faire de l'exploration, sans aucune consultation. Le claim est à la base du régime de free mining qui, selon la logique du premier arrivé, premier servi, permet de faire l'acquisition de droits miniers sans considération pour les gens qui habitent déjà le territoire et les usages qu'elles et ils en font. Le parallèle avec le principe de terra nullius, qui considérait dès les débuts de la colonisation au 16e siècle que l'Amérique n'était la terre de personne, est frappant.




Le principe du claim minier remonte à l'histoire du gold rush californien de 1848. Aux États-Unis, c'est l'époque de la Conquête de l'Ouest. On découvre en Californie à ce moment d'importants gisements d'or. Environ 300 000 prospecteurs et settlers tentent d'y faire fortune. Les peuples autochtones sont expropriés de leurs terres et sont forcés de trouver du travail salarié sur les ranchs, en plus de connaître un important déclin de population en raison de la famine, des maladies et de la violence de la colonisation. Le principe du claim est l'instrument juridique qui permet à la nouvelle société colonisatrice de s'installer sur les terres autochtones. Par la suite, le concept du claim sera repris dans plusieurs lois minières partout sur le continent, et celles-ci fonctionnent toujours selon ce même principe.

Aujourd'hui encore, les frontières de la colonisation se calquent sur celles de l'extractivisme. La logique du claim permet aux compagnies minières d'acquérir des droits de propriété ayant préséance sur tous les autres, sans considération par exemple pour le Nitassinan des Innus ou le Nitakinan des Anicinabek. En plus de voir leurs revendications territoriales ignorées, les communautés font face à des conséquences environnementales et sociales qui portent en elles une violence coloniale qui ne dit pas son nom.

En 2017, on trouve sur le territoire du soi-disant Québec 26 mines actives, et plus de 700 sites miniers laissés à l'abandon. La pollution environnementale générée par les activités minières rend ces dernières incompatibles avec tout autre usage du territoire. De la machinerie lourde qui arrache la végétation au bruit généré par l'augmentation du trafic industriel en passant par les forages, les explosions, les nuages oranges, les dunes de roches poussiéreuses, les bassins de boues toxiques, la contamination des cours d'eau avoisinants et l'assèchement des nappes phréatiques; les sites miniers sont des cratères désolants qui compromettront pendant des années encore la santé des personnes et des écosystèmes. Comment alors continuer à vivre du territoire lorsque les infrastructures minières érigent de toute part des frontières à coup de « danger – no trespassing » ?

Or, difficile de s'opposer à un projet minier. Lorsque les autorités décident de l'imposer, pouvant toujours jouer les cartes de l'expropriation et des pertes d'emploi, la colère, l'impuissance et la résignation semblent être notre seul horizon. L'ouverture et le maintien en activité des mines exploitent la précarité économique des gens, en imposant un rapport de dépendance à des populations qui verront alors augmenter les inégalités économiques entre les personnes travaillant à la mine, et ceux et celles qui paient l'augmentation du coût de la vie dans ces boomtowns du Nord.

Dans ces villes dortoirs dont le quotidien est rythmé par la valeur des métaux cotés en bourse, les tensions sociales sont vives. Citons par exemple Val-d'Or, dont le nom évoque la vocation du lieu, où le racisme systémique a éclaté au grand jour par la dénonciation médiatique des agressions envers les femmes autochtones par la Sûreté du Québec en 2015. Loin de nous l'idée de réduire leur expérience de discrimination à un scoop de Radio-Canada; mais seulement de rappeler que les injustices flagrantes de profilage, de surjudiciarisation, d'abus et d'agressions commises par les policiers de Val-d'Or démontrent l'ampleur de la violence coloniale nécessaire pour piller le territoire.

Néanmoins, les résistances à l'extractivisme colonial sont fortes. En mars dernier a eu lieu à Val-d'Or, pour une 17e année consécutive, la marche annuelle contre le racisme, organisée par les communautés cries et anicinabek. Non loin de là, la communauté de Lac Barrière a pour sa part réussi à protéger son territoire en mettant un terme aux projets de la compagnie minière Copper One. Face aux projets miniers actuels et futurs, continuons à inverser le rapport de force et renversons le processus d'expropriation : Out Royal Nickel! Out Canadian Malartic! Out Eldorado Gold! Out North American Lithium!

Adresses utiles:

*Royal Nickel* : 42, rue Trudel, Amos, QC J9T 4N1 OU 357 Bay Street, Suite 800 Toronto, ON M5H 2T7

*Copper One* : 2000 Avenue McGill College, Montréal, QC H3A 3H3

*Canadian Malartic/Osisko* : 155, University Avenue, bureau 1440,Toronto, Ontario M5H 3B7

*Eldorado Gold* : 550 Burrard Street Bentall 5 suite 1188, Vancouver, BC V6C 2B5

North American Lithium : 1010 Rue Sherbrooke Ouest, Suite 2400, Montréal, QC H3A 2R7

# Entrevue avec Gary Metallic

Gary Metallic Sr. est le chef traditionnel de Gaspe'gawa'gi, le territoire tradtionnel Mi'kmaq où se trouve le Camp de la rivière. Voici un extrait d'une entrevue qu'il nous a donné.

*CDDT - Quelles sont les différences entre les conseils traditionnels et les conseils de bande Mi'kmaq?*

Gary Metallic Sr. - Historiquement, avant l'invasion européenne, nos ancêtres avaient leurs propres systèmes de gouvernement par lesquels des membres de la famille nommaient un porte-parole ou un chef. Certains d'entre eux étaient héréditaires, de père en fils, d'autres étaient simplement des chefs choisis par les familles et les clans. Ça a été comme ça jusqu'en 1876, quand le Canada, sous John A. McDonald, un de ses pères fondateurs, a mis sur pied le système de la Loi sur les Indiens qui a créé de nouveaux systèmes de gouvernement pour les Indiens, remplacé les systèmes de gouvernance ancestraux que nous avions pour mettre en place les conseils de bande, où les chefs étaient élus par vote. Selon eux, c'est ainsi que nos peuples accèderaient à la démocratie, mais nous avions une autre vision de ce système. Le gouvernement traditionnel Mi'kmaq a survécu à ce changement forcé que nous voyons comme un génocide politique : ils ont essayé d'effacer nos structures traditionnelles et de nous en imposer d'autres à travers la Loi sur les Indiens. Ils ont échoué.

*CDDT - Comment le gouvernement traditonnel fonctionait-il?*

G. M. Sr. - Dans notre cas en tant que Mi'kmaq, nous faisons partie des nations ancestrales, qui comprennent sept districts. Les sept districts avaient chacun un chef de district et c'est la position que j'occupe. Sous les chefs, il y a des sous-chefs et des chefs locaux. Dans notre district, des femmes et des hommes occupent ces positions. Les sept districts avaient des systèmes politiques différents avant la Loi sur les Indiens de 1876. Nous avons relancé le nôtre en 1992 et nous avons résolument agi comme système de gouvernance originel sur notre territoire. Même si les conseils de bande de la Loi sur les Indiens s'y sont opposés, le tribunal et même la Cour suprême du Canada a reconnu l'existence de ces systèmes de gouvernance traditionnels.

*CDDT - Est-ce que le Grand Conseil Mi'kmaq est aussi une forme traditionnelle de gouvernement?*

G. M. Sr. - Non, malheureusement pas. Les sept districts étaient des districts indépendants au sein de la nation. Les chefs de district et les chefs locaux dont j'ai parlé étaient les autorités gouvernementales des sept districts. Ils avaient leurs propres systèmes et il y avait un Grand Chef, mais il n'était qu'un porte-parole, un président, un modérateur. En 1990, j'en étais membre, mais je trouvais que c'était trop influencé par l'Église et j'ai dit: «Ça y est, je ne viendrai plus aux réunions du Grand Conseil. Je retourne dans mon district et je vais relancer notre gouvernement tel qu'il était avant le contrôle du Canada et de l'Église».

*CDDT - Y a-t-il d'autres districts dans la même situation? Est-ce quelque chose que vous avez l'intention de mettre de l'avant dans d'autres districts Mi'kmaq?*

G. M. Sr. - Depuis deux décennies, notre district tente de faire revivre tous les districts pour que le contrôle du Conseil de bande soit supprimée, que le contrôle du Grand Conseil soit supprimé et que le système de gouvernance original soit remis en place pour contrer les revendications territoriales qui se poursuivent entre le Canada et les Conseils de bande. Lorsque Trudeau est arrivé au pouvoir, il a dit « de nation à nation », mais en fait, ce n'est pas une relation de nation à nation, c'est un seul et même organisme fédéral. Ainsi, lorsque cet organisme fédéral négocie nos droits territoriaux et issus de traités, il y a un profond conflit d'intérêts. Les systèmes originels de gouvernement, c'est-à-dire nous, ne leur ont jamais donné ce consentement. Nous nous sommes rencontrés le 1er octobre ici à Restigouche pour aider les autres districts à relancer leur système de gouvernance en vue d'envoyer un avis au Canada après le Nouvel An, leur disant qui sont les véritables nations.

*CDDT - Comment expliquez-vous la différence entre les réactions opposées du Conseil traditionnel et du Conseil de bande à la lutte contre Junex qui a eu lieu au Camp de la rivière l'été dernier?*

G. M. Sr. - Dès que nous avons été informés du blocage, on nous a demandé notre soutien aux gens derrière la barricade. Nous avons apporté notre soutien aussi longtemps qu'il s'agisse d'une opposition pacifique. Nous avons soutenu qu'il ne devait pas y avoir de fracturation ou d'extraction de pétrole ou de gaz naturel sur nos territoires parce que ces pratiques ayant pu être observées ailleurs au Canada et aux États-Unis ont eu comme résultat l'empoisonnement des eaux et de la faune dans les régions avoisinantes. En tant que gouvernement traditionnel, nous ne nous soucions pas de l'argent. Nous n'en avions rien à faire de leurs offres. Lorsque nous avons vraiment commencé à enquêter après les actions contre Junex, nous sommes arrivés à la conclusion que les Conseils de bande, eux, négociaient des ententes. On a vu une collaboration claire entre les conseils de bande, le MMS, les compagnies pétrolières et gazières et le gouvernement du Québec. Ils essaient de négocier une part des revenus, mais peu importe quelle est la proposition, nous ne l'accepterons pas. Cependant, nous avons aussi statut légal, voulant que le Canada et le Québec ne possèdent pas les titres de propriété des territoires de la Gaspésie.

*CDDT - Cette opposition entre les différentes formes de souveraineté a-t-il déjà eu lieu dans des luttes anti-extractivistes sur le territoire mi'kmaq?*

G. M. Sr. - C'est comme ce que nous voyons ici, avec le mouvement contre Junex. Si nous analysons les événements d'Elsipogtog en 2013, dans les coulisses, cette société des États-Unis payait les chefs des conseils de bande au cours de réunions secrètes. De l'argent était canalisé vers les Conseils de bande et personne ne le savait avant que la situation ne se dégrade. C'est la même chose ici, comme je vous l'ai dit, Junex et toutes les autres compagnies ont versé de l'argent à ces Conseils de bande. Nous n'en connaissons même pas encore les montants. Dans tous les cas, les conseils de bande ont déjà signé des ententes avec ces compagnies pétrolières et gazières, et la plupart des manifestants sont des traditionalistes. C'est la même chose en Nouvelle-Écosse avec le Treaty Truck House Against Alton Gas.

*CDDT - Quelqu'un du camp contre Alton Gas a mentionné que chaque lutte contre une compagnie pétrolière et gazière s'avère être aussi une lutte contre la Loi sur les Indiens.*

G. M. Sr. - Exactement!

# Portrait pétrolier de la Gaspésie

## LE PÉTROLE EN GASPÉSIE, QUELQUES BASES

Avec son bois, son poisson et maintenant son pétrole, on considère la Gaspésie comme une région ressource du Québec. Ces dernières décennies, avec le perfectionnement des technologies et les nombreuses tentatives d'exploration, la Gaspésie connaît d'une certaine façon son propre boom pétrolier. La majeure partie de la péninsule est déjà claimée par un certain nombre de compagnies pétrolières, incluant Junex, Petrolia, Squattex, Olitra et beaucoup d'autres. Une bonne part de ces baux qui donnent aux compagnies le droit d'explorer et d'exploiter le pétrole et le gaz naturel de la région se basent sur des acquisitions territoriales effectuées au nom de la Couronne au début des années 2000. L'accès aux droits miniers se base pareillement sur de telles «réclamations territoriales». D'un point de vue légal, les particuliers n'ont aucun mot à dire en ce qui a trait aux ressources qui gisent sous la surface des terres qu'ils «possèdent», car elles appartiennent toutes au gouvernement canadien, cette fameuse Couronne.

D'ailleurs, autant Junex que Pétrolia sont considérées comme des juniors, dont le capital, et les capacités techniques sont insuffisantes pour opérer d'elles-mêmes à large échelle. En conséquence, elles sont dans l'obligation de s'associer à des partenaires financiers plus imposants pour mener à bien leurs projets. Plus souvent qu'autrement, leur partenaire majeur se trouve à être le gouvernement lui-même, qui investit de manière indirecte, par le biais d'Investissement Québec ou de Ressources Québec. Le gouvernement provincial était un partenaire et un actionnaire majeur de Pétrolia lorsqu'il convoitait le pétrole d'Anticosti. Et Investissement Québec est le troisième actionnaire en importance dans Junex.

«Ressources Québec dispose d'une capitalisation de plus de 500 M$ destinée à réaliser des investissements dans ces secteurs. Ressources Québec est également le gestionnaire du fonds Capital Mines Hydrocarbures (CMH), doté d'une enveloppe de 1 G$, dont 500 M$ pour les projets réalisés sur le territoire du Plan Nord et 500 M$ pour l'ensemble du Québec.»(Site web d'Investissement Québec).

Avec un tel investissement, la compagnie peut mettre en branle ses travaux d'exploration, sachant qu'il dispose d'un partenaire de confiance, tout en montrant aux autres actionnaires que leur investissement est garanti et stable. Qui plus est, cela donne confiance aux compagnies pétrolières plus importantes, qui se retrouveront souvent à racheter les compagnies plus petites lorsque ses gisements prouveront leur productivité. Notons que ces compagnies ont besoin des investissements gouvernementaux du fait que leurs projets ne sont pas nécessairement profitables, ce qui éloigne souvent les investisseurs privés qui ont peur du risque.

---

**«Les ressources pétrolières et gazières de la Gaspésie sont des sources dites non-conventionelles, qui exigent des méthodes d'extraction tout aussi non-conventionnelles.»**

---

Ce terme, qui donne l'impression qu'il s'agit d'un processus innovateur et créatif, indique plutôt simplement qu'il exige davantage de temps, d'argent et de risques pour extraire moins de ressources. Le groupe écologiste Environnement vert plus (EVP) indique que «puisqu'aucun des 175 puits déjà forés en Gaspésie depuis les débuts de l'exploration pétrolière dans la région en 1860 n'a donné lieu à une production commerciale avec les techniques conventionnelles, les chances restaient assez minces que les nouvelles compagnies y parviennent mieux que les anciennes». Alors que la majorité du sous-sol gaspésien est claimé, seules deux compagnies, Junex et Pétrolia, sont présentement actives. Quelles sont alors ces compagnies et quelles sont leurs intentions?

## MÉCHANT #1 : JUNEX

*2795, boulevard Laurier, bureau 200, Québec (Québec) G1V 4M7 Téléphone : 418 654-9661*

Fondée en 1999 par un géologue et ancien président de la SOQUIP (Société Quebecois d'Initiatives Petrolières). Junex possède des droits d'exploitation en Gaspésie, dans les Appalaches, le Bas-Saint-Laurent, et a pour un temps convoité l'île d'Anticosti, pour laquelle elle avait reçu une compensation financière après le moratoire sur l'exploration décrété l'été dernier. Junex possède également 2200 acres sous licence dans l'ouest du Texas.

Elle n'a actuellement qu'un projet actif en Gaspésie: Galt, lieu du blocage de cet été et du Camp de la Rivière qui s'y est installé par la suite. Galt se trouve à 20km de Gaspé, sur la route 132. Sur le site de Junex, on découvre que «à la fin de l'automne 2014 Junex a foré sur ce projet un premier puits horizontal (Galt No 4 Hz) à partir du puits existant Galt No 4 vertical».

Avec la pression du blocage de cet été et du camp qui a suivi, Galt a été soumis à un moratoire de quatre mois, devant expirer en janvier 2018. Le moratoire a été décrit publiquement comme devant permettre «une consultation publique avec la communauté Mi'kmaq». Cette consultation n'a toujours pas eu lieu et semble n'avoir été rien de plus qu'une tentative de taire les critiques.

## MÉCHANT #2 : PÉTROLIA

*511 rue Saint-Joseph est, local 304 (deuxième étage) Québec (Québec) G1K 3B7 Téléphone : 418-657-1966*

Fondé en 2002. Sous le slogan «De l'énergie canadienne pour les marchés internationnaux», Pétrolia opère sous la direction de la compagnie Pieridae Energy, qui possède également une filière en Alberta.

Pétrolia affirme avoir " actuellement huit projets d'exploration et de développement de gaz naturel à diverses étapes de développement: Projet de Tar Point; Projet de Corte-Réal; Projets Gaspésia, Edgar et Marcel-Tremblay; Projet non désigné au Nouveau-Brunswick; Projet Gastonguay; Projet Matapédia; Projet Restigouche"

En Gaspésie, Pétrolia a deux projets actuellement actifs: Haldimand et Bourque. Découvert en 2006, le gisement de Haldimand est situé sur la péninsule du même nom, dans les environs de Gaspé, dans une section boisée du secteur de Sandy Beach. Un de ses puits se trouve à 450 mètres d'une résidence. Bourque se trouve près de Murdochville.

**Autres adresses utiles :**
Squattex : 7055, boul. Taschereau, Bureau 500, Brossard QC, J4Z 1A7
*Olitra inc* : 400 rue Saint-Jacques, Montréal QC, H2Y 1S1

# Impérialisme canadien en Amérique du Sud

L'impérialisme canadien est bien souvent méconnu, dissimulé dans l'ombre de l'agressive présence internationale des États-Unis. Pourtant, un peu partout dans le Sud global, les capitaux canadiens laissent leurs traces dans les terres et dans les corps. Le pouvoir colonial du Canada dépasse ainsi largement son traitement des peuples autochtones et des populations issues de l'immigration post-coloniale sur son territoire; il participe aussi, par ses législations et ses capitaux, au meurtre, à la déstabilisation politique et à la destruction des communautés, qui, partout à travers le monde, répliquent par la défense de leurs territoires.

Les intérêts financiers de l'élite capitaliste canadienne, facilités par les vagues de dérèglementation dès les années 80, se manifestent par des investissements directs dans le domaine minier. Particulièrement violente, cette forme d'impérialisme fait présentement des ravages en Amérique du Sud. Le bilan est lourd : selon le rapport du Justice and Corporate Accountability Project (JCPA), les activités des industries minières canadiennes ont fait, de 2000 à 2015, au moins 44 morts et plus de 400 blessés dans cette région. Cette violence brute, chiffrée, s'accompagne de multiples autres conséquences plus difficiles à comptabiliser : par exemple, l'appropriation des terres et le déplacement des paysan.ne.s et des communautés autochtones qui s'y trouvaient, la violence psychologique à l'égard de militant-e-s écologistes et des nombreuses arrestations viennent compléter un bien lourd portrait.

En République Dominicaine, trois morts et une cinquantaine de blessés lors des manifestations s'opposant aux activités extractives de Barrick Gold. En Colombie, assassinat d'un opposant à l'un des projets de Gran Colombia Gold. Au Mexique, un autre militant assassiné, cette fois pour avoir lutté contre un projet de la compagnie Blackfire. La liste est longue et s'étale sur plus de 11 pays d'Amérique du Sud.

Les dommages causés par les compagnies minières ne s'arrêtent malheureusement pas une fois le projet d'exploitation clos. Selon de nombreux témoignages, une fois les mines fermées, des contaminants demeurent, causant de nombreuses maladies. De tels agissements sont malheureusement peu surprenant de la part de compagnies qui semblent agir en toute impunité. Dixit Mireille Fanon-Mendès, spécialiste impliquée au sein du Conseil des droits de l'homme de l'ONU : « Les compagnies minières canadiennes agissent souvent comme de nouveaux colonisateurs. Elles arrivent dans les pays, prennent possession des terres et violent les droits des peuples à l'autodétermination ».

D'après une étude de l'Association canadienne des prospecteurs et des développeurs, c'est 34% des infractions minières dans le monde qui impliquent des sociétés canadiennes. Loin d'inquiéter l'élite politique canadienne, cette situation est au contraire encouragée et créée par une diplomatie s'apparentant plutôt à un lobby minier. Au Honduras, par exemple, l'ambassade canadienne est fortement intervenue pour inciter le gouvernement à adopter des lois avantageuses pour les entrepreneurs miniers.

Les peuples autochtones sont souvent au premier rang des luttes qui tentent de barrer la route à ce pillage éhonté des ressources. Leurs spécificités culturelles et leur attachement particulier au monde vivant placent ces communautés dans une situation politique spécifique dans la lutte à l'extractivisme, elles sentent plus que quiconque les effets de la catastrophe et l'urgence d'agir. Les activités minières (pour ne nommer que celles-là) heurtent et mettent effectivement en péril des manières millénaires d'habiter les territoires. La plupart des États d'Amérique du Sud ayant adopté des législations complaisantes face aux industries, la société civile et les communautés autochtones sont souvent laissées seules dans la lutte contre les Barrick Gold de ce monde. Si des régimes de droit encadrent de manière bien différente ce que les compagnies peuvent faire à différentes communautés, au Nord et au Sud, c'est que la division raciale du monde accorde une valeur différente aux vies qui sont départagées de part et d'autre de la hiérarchie moderne qui sépare l'«humain» du «non-humain». Ces zones de non-être, où se trouvent les corps racialisés comme inférieurs, auxquels il est acceptable de faire subir les pires sévices, voilent la violence que subissent les populations, la souffrance qu'elles expriment, et les luttes qu'elles mènent.




Pourtant, la résistance s'organise. Alors que les espoirs de réforme de la part des institutions sont souvent déçus, les actions directes se multiplient. Mentionnons à titre d'exemple Bagua, au Pérou, où des Autochtones ont bloqué le passage d'une route en 2009. Le gouvernement décida de forcer la route, causant une trentaine de mort. La violence inouïe de la répression aura néanmoins pour impact d'obliger le gouvernement péruvien à revoir, suivant une pression internationale, sa législation concernant la consultation préalable des communautés autochtones. En Bolivie, en 2014, une marche de protestation réussira, malgré les arrestations et les violences policières, à faire reculer un projet de route transrégionale devant servir à une entreprise brésilienne.

Les exemples de résistance sont nombreux, malgré la criminalisation accrue des militant.e.s anti-extractivisme. Ces fronts de lutte qui se multiplient deviennent tout autant de plaidoyers pour le droit des peuples à disposer de leurs mondes, et se situent au croisement des luttes décoloniales et écologistes. Ces batailles sont désormais le centre névralgique de la lutte anticapitaliste, mais également le lieu d'une opportunité : celle de repenser l'articulation entre écologisme et décolonisation. Pour ce faire, il faudra apprendre à se lier à des communautés en lutte à l'autre bout du monde et dont certains membres vivent ici, aider à dévoiler la violence vécue dans les zones de non-être -- qu'elles soient au centre ou à la périphérie -- et à reconnaître les entreprises extractivistes transnationales comme ce qu'elles sont : des ennemies du parti de la vie.

# Paroles et actes

Depuis les derniers mois, le mot a commencé à circuler à travers les villes, les villages et les réserves que des comités articulant la défense et la décolonisation des territoires commençaient à se fomenter. Ces comités participent ainsi à l'effort beaucoup plus large qui tente d'ouvrir les horizons futurs du mouvement décolonial au Québec et à l'organisation de sa convergence avec les autres luttes qui nous animent et qui fracturent les territoires Ils sont avant tout un prétexte au foisonnement d'initiatives. Un outil de rencontre pour aiguiser nos sens, affûter nos sensibilités. Ils s'apparentent à un spectre, hantant jusque dans leur demeure, les possédant.e.s et les gouvernant.e.s qui veulent aménager nos vies avec leurs projets de développement.

Il ne peut pas suffire de multiplier les publications sur l'extractivisme pour penser pouvoir renverser l'ordre colonial du monde. La situation actuelle met de l'avant la nécessité de la présence physique et de la confrontation avec ce qui ravage les mondes. L'installation d'un blocage et d'un camp en soutien à Gaspegawagi contre l'industrie pétrolière Junex, les liens avec la communauté Mi'kmaq en lutte contre l'administration coloniale et le développement d'un réseau de résistance entre Montréal, Québec et la Gaspésie sont l'exemple de ce qui devrait se manifester maintenant partout sur le territoire.

## Enquêter

« On entend par infrastructures essentielles les processus, les systèmes, les installations, les technologies, les réseaux, les biens et les services qui sont essentiels à la santé, à la sécurité ou au bien-être économique des Canadiens et des Canadiennes, ainsi qu'au fonctionnement efficace du gouvernement. La perturbation de ces infrastructures essentielles pourrait se traduire en pertes de vie et en effets économiques néfastes, et pourrait considérablement ébranler la confiance du grand public. » Il nous faut développer la même lucidité que l'État colonial face au fonctionnement réel de son pouvoir. Enquêter signifie chercher à comprendre où se situent le pouvoir et les résistances, sur quels noeuds il importe de tourner notre attention pour attaquer les processus coloniaux avec un maximum d'effet. Il faut apprendre à se lier avec celles et ceux qui luttent contre leur temps, pour la suite de leurs mondes.

## Bâtir l'autonomie

Les réseaux extractivistes de dépendance font circuler les ressources des périphéries vers le centre. Pour briser cette logique, nos réseaux doivent nous permettre de circuler et de se rejoindre dans l'action pour répondre aux appels lancés. Construire l'autonomie c'est d'abord viser à réunir les forces pour combattre ce qui saccage les territoires. Il s'agit d'insuffler une force nouvelle aux mouvements contestaires et de les réinventer à travers les traditions anciennes et nouvelles: ces formes de vie qui nous permettent de vivre à même le territoire nous apprennent nécessairement à lutter contre ce qui le menace. L'effort est donc multiple : intervenir dans les milieux et les luttes actuelles pour y faire tenir un pôle décolonial, appuyer les formes traditionnelles de souveraineté autochtone et reprendre le pouvoir sur nos vies. Pour cela, il faut déjà rendre notre monde habitable, c'est-à-dire se redonner les moyens matériels, les connaissances, l'imaginaire et le sens existentiel pour tenir dans la désertion et la confrontation.

## Bloquer

Il faut compromettre, en métropole comme ailleurs, la modernisation et le développement de l'économie capitaliste extractiviste jusqu'à les rendre intenables. La continuation de cette économie dépend de sa capacité (1) à extraire des ressources et (2) à les faire circuler. Nos considérations tactiques doivent découler de cette simple constatation. Les luttes de décolonisation des groupes autochtones s'organisent sur cette base depuis fort longtemps, bloquant autoroutes, ponts, chemins de fers pour agir sur place ou en solidarité avec des luttes ailleurs sur l'Île de la Tortue. Souvenons-nous par exemple de l'effet sur la société coloniale du blocage du pont Mercier en solidarité avec les barricades de Kanehsatà:ke. Notre mode d'organisation doit nous permettre de soutenir efficacement les luttes qui ont cours sur les territoires par-delà les frontières coloniales, d'aider à leur extension et d'acheminer des ressources qui permettent leur durée.

**Pour organiser des discussions sur les événements du Camp de la Rivière avec des personnes ayant participé à la lutte : campdelariviere@gmail.com**
**Pour contribuer aux prochaines publications du journal et bâtir le réseau des comités : cddt@riseup.net**
**Ou rejoignez nous sur facebook sur la page du Comité de défense et de décolonisation des territoires**